

QUESTIONS DE PERSONNEL (Séance Publique)

A) Créations de postes

2) Coordination Sociale, Maison des Citoyens

Création sous le régime du salarié de **2 postes de salariés administratifs** (degré d'occupation : 40/40ièmes)
La rémunération des nouveaux titulaires est fixée en application des dispositions de la convention collective de travail des employés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (carrière C4).
La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

Les tâches des futurs titulaires sont les suivantes :

- Préparation des formations d'alphabétisation, de calcul et d'informatique
- Tenue des formations dans les domaines énumérés
- Etablir des relations de confiance avec les formateurs
- Evaluations
- Soutien des élèves dans le processus d'apprentissage, notamment via l'assistance aux devoirs scolaires
- Mettre en place un réseau local et national de partenaires et entretenir ce réseau

Suppression par voie de conséquence auprès de la Maison des citoyens de deux postes de salarié dans la carrière C3 de la convention collective de travail des employés du secteur d'aide et de soins et du secteur social dès lors que les titulaires seront partis à la retraite.

Concerne : Remplacement des dames Josiane Fiorese et Angie Martinelli

Les dames Josiane Fiorese et Angie Martinelli, salariées affectées auprès de la Maison des Citoyens ont demandé à bénéficier de leur retraite avec effet au 1^{er} janvier 2023. Elles sont actuellement classées dans la carrière C3 de la convention collective de travail pour le secteur d'aide et de soins et pour le secteur social actuellement en vigueur (en abrégé CCT SAS).

Etant donné la réorganisation des travaux au sein de la maison des citoyens et la préparation de la rentrée scolaire 2022-2023, il est impératif de les remplacer. Nous préconisons de créer deux postes dans la carrière C4 de la convention collective de travail pour le secteur d'aide et de soins et pour le secteur social actuellement en vigueur (en abrégé CCT SAS). Par voie de conséquence, les deux postes occupés actuellement par les dames Josiane Fiorese et Angie Martinelli seront supprimés dès lors qu'ils ne seront plus occupés.

Les tâches des futurs titulaires sont les suivantes :

- Préparation des formations d'alphabétisation, de calcul et d'informatique
- Tenue des formations dans les domaines énumérés
- Etablir des relations de confiance avec les formateurs
- Evaluations
- Soutien des élèves dans le processus d'apprentissage, notamment via l'assistance aux devoirs scolaires
- Mettre en place un réseau local et national de partenaires et entretenir ce réseau

Nous proposons d'avoir recours à une publication externe en vue d'occuper les deux postes en question.

Décisions à prendre:

Proposition	Actions futures	Décision
Remplacement des dames Josiane Fiorese et Angie Martinelli, classées dans la carrière C3 de la CCT SAS.		
Création de deux postes de salarié administratif (carrière C4 de la CCT SAS) auprès de la maison des citoyens		
Suppression des deux postes de salarié administratif (carrière C3 de la CCT SAS) auprès de la maison des citoyens après le départ des dames Josiane Fiorese et Angie Martinelli		

Claudia De Almeida

De: Ernest Sturm
Envoyé: jeudi, le 30 juin 2022 09:10
À: Claudia De Almeida; Christian Keller
Objet: AW: Création de deux postes de salarié administratif (C4 - CCT SAS) - Maison des citoyens

Gudden Moien,
Avis favorabel zu dëser Propose fir déi 2 Posten an der Maison des citoyens.
MbG
Erny a Christian

Von: Claudia De Almeida <Claudia.DeAlmeida@villeesch.lu>
Gesendet: mercredi, le 29 juin 2022 16:46
An: Christian Keller <Christian.Keller@villeesch.lu>; Ernest Sturm <Ernest.Sturm@villeesch.lu>
Betreff: Création de deux postes de salarié administratif (C4 - CCT SAS) - Maison des citoyens

Gudden Mëtteg,

Könnt dir w.e.g. Ären Avis dozou ginn?

Merci am viraus,
MbG,



ma ville, ma vie



Claudia DE ALMEIDA
Chef de service
Structures et Organisation
claudia.dealmeida@villeesch.lu
Tel. +352 2754 2350
www.esch.lu

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte postale 145
L-4002 Esch-sur-Alzette



www.esch2022.lu